

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

Nombre de membres en exercice du Bureau Communautaire : 26

DÉLIBÉRATION N°2015.04.02/47

2^{ème} séance de l'année 2015Attribution de subventions
à certains organismes et associations de
l'Agglomération

Mercredi 29 avril 2015



L'an deux mille quinze, le mercredi 29 avril, à 10 heures 00, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville de Pointe-à-Pitre, à la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 22 avril 2015.

Présents : 20		
Président		
M. Eric	JALTON	Président
Vice-Présidents		
M. Ary	CHALUS	1 ^{er} Vice-Président
M. Jacques	BANGOU	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE- MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Mme Francesca	FAITHFUL	

Excusés représentés : 2
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président) Pouvoir à Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN
M. Georges BREDET (8 ^{ème} Vice-Président) Pouvoir à M. Eric JALTON (jusqu'à 10h56)

Excusé non représenté : 1
<u>Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :</u> M. Fabert MICHELY

Absents : 3
<u>Vice-Président :</u> M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Conseiller Communautaire - Membre du Bureau</u> Mme Lyliane PIQUION M. Dominique THÉOPHILE (jusqu'à 10h58)

Le secrétariat de séance est assuré par Madame Murielle JABES conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2013-006/SG/DiCTAJ/BRA daté du 1^{er} mars 2013 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/30 du 23 avril 2014 portant délégation de certaines attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.06.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

Considérant le rapport du Président ;

La Communauté d'Agglomération CAP Excellence peut être amenée à attribuer des subventions à des associations ou organismes.

En dehors des appels à projet, dont principalement celui qui est lancé dans le cadre du nouveau contrat de ville, ces participations financières doivent faire l'objet d'une décision du Bureau Communautaire ou du Conseil Communautaire lorsque des virements de crédits sont nécessaires.

Les projets financés doivent participer à la mise en œuvre des compétences de la communauté d'agglomération, d'une part, et, d'autre part, contribuer à la cohésion territoriale des communes membres en fonction des projets qui leur paraissent prioritaires.

Une enveloppe communautaire unique d'un montant de 500 000,00€ (cinq cent mille euros) sera proposée à l'inscription au Budget Primitif 2015 de CAP Excellence.

Le tableau présenté en annexe, récapitule les demandes de subventions reçues par CAP Excellence à la date du 8 avril 2015, ainsi que les propositions de financement approuvées par Monsieur le Président.

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1 – De définir une enveloppe communautaire unique d'un montant de 500 000€ (cinq cent mille euros) affectée au financement des demandes de subventions soumises à la communauté d'agglomération CAP Excellence par les villes membres, les organismes ou les associations du territoire et dont le contenu participe à la mise en œuvre des compétences portées par l'EPCI.

ARTICLE 2 – D'approuver les demandes de subventions présentées dans le tableau ci-après, pour un montant total de 166 000€ (cent soixante-six mille euros) :

ATTRACTIVITÉ PAR LA CULTURE		
<i>Demandeur</i>	<i>Action</i>	<i>Montant alloué</i>
Association CARIBULLES <i>Ville de Trois-Rivières</i>	Courrier du 08 janvier 2015 - Demande d'aide financière pour l'organisation de la 6 ^{ème} édition du festival Caribéen de la BD, du manga et de l'album jeunesse, du 04 au 10 mai 2015 à la bibliothèque de Baie-Mahault	3 000,00€
CEMEA GUADELOUPE <i>Ville de Pointe-à-Pitre</i>	Courrier du 29 janvier 2015 - Demande d'aide financière pour l'organisation de la 5 ^{ème} édition des rencontres autour du festival européen du film d'éducation " <i>A mal les stéréotypes</i> ", du mardi 03 au samedi 07 mars 2015	3 000,00€
Association GWA'LABEL <i>Ville de Pointe-à-Pitre</i>	Courrier du 17 janvier 2015 - Demande d'aide financière pour l'organisation du salon de la culture urbaine d'origine kreyol " <i>Kamo Lari</i> ", du 14 au 16 mai au Hall des sports Paul CHONCHON	4 000,00€
Les Editions NEG MAWON <i>Ville de Baie-Mahault</i>	Courrier du 08 janvier 2015 - Demande d'aide financière pour la réalisation du livre " <i>Même au-delà des nuages</i> " d'Henri BISTOQUET, afin de promouvoir la culture antillaise entre la Bretagne et la Guadeloupe	1 000,00€
Festival du Zouk de la Guadeloupe	Courrier du 15 novembre 2014 - Demande d'aide financière pour l'organisation de la 8 ^{ème} édition du " <i>festival du zouk de la GUADELOUPE</i> ", qui aura lieu du 26 juillet au 2 août 2015	10 000,00€
Ville des Abymes Direction de la Culture	Courrier du 28 avril 2015 - Demande d'aide financière pour le projet " <i>L'exposition les quartiers se racontent</i> ", du 10 juillet au 30 octobre 2015, à l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes	8 000,00€
Association Comicoscope <i>Ville des Abymes</i>	Courrier du 25 février 2015 - Demande d'aide financière pour un encadrement culturel de personnes âgées	2 000,00€
Les Editions NEG MAWON <i>Ville de Baie-Mahault</i>	Courrier du 25 mars 2015 - Demande d'aide financière pour l'impression, la distribution et la promotion d'un ouvrage intitulé " <i>JE KREYOL</i> "	3 000,00€
TOTAL		34 000,00€

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR LE SPORT

Demandeur	Action	Montant alloué
Association FOOT FAMM BEL Ville des Abymes	Courrier du 08 janvier 2015 - Demande d'aide financière pour la participation des joueuses à un match de Championnat à Capesterre de Marie-Galante, le 01 mars 2015 et au tournoi de St-Martin, du 17 au 19 juillet 2015	4 000,00€
Fédération Guadeloupe Caraïbes des Jeunes Ville des Abymes	Courrier arrivé le 19 janvier 2015 - Demande aide financière pour l'organisation de la 6 ^{ème} édition du salon du sport Guadeloupéen, du 8 au 12 septembre 2015 aux Abymes	10 000,00€
Syndicat Intercommunal de la Piscine Ville des Abymes, Pointe-à-Pitre et Gosier	Courrier du 05 janvier 2015- Demande d'aide financière pour la réalisation de deux projets: - Les olympiades des écoles autour de la discipline de la natation en mars 2015 et le projet piscine en famille pour amener la piscine dans les sections des villes de l'agglomération ou la population n'a pas les moyens accéder aux activités de l'eau	4 000,00€
Association LA TYROLIENNE Ville de Pointe-à-Pitre	Courrier du 22 décembre 2014 - Demande d'aide financière pour l'organisation de la 5 ^{ème} édition "Triathlon de la mer de la Guadeloupe", le 16 mai 2015 à Baie-Mahault	3 000,00€
Direction des Sports Ville des Abymes	Courrier du 08 janvier 2015 - Demande d'aide financière pour les manifestations sportives 2015 de la ville des Abymes	50 000,00€
Centre Régional Information Jeunesse Ville de Pointe-à-Pitre	Courrier du 23 février 2015 - Demande d'aide financière et logistique pour l'organisation de la manifestation intitulée "Grande Journée Sportive Autour du Handicap ", le dimanche 15 mars 2015, de 9h à 15h30 au complexe Sportif de Lauricisque	1 500,00€
Maison des Jeunes et de la Culture des Abymes Ville des Abymes	Courrier du 24 février 2015 - Demande d'aide financière pour la participation à un tournoi International de football des jeunes de l'US ASQUOISE, les 23, 24 et 25 mai 2015 à Lille	5 000,00€
Association SIROCO Ville des Abymes	Courrier du 13 mars 2015 - Demande d'aide financière pour l'organisation du 9 ^{ème} Meeting du SIROCO, le samedi 18 avril 2015 au stade René - Serge NABAJOH	5 000,00€
Jeunesse Sportive des Abymes	Animation sportive des quartiers du territoire (<i>hand ball ; foot ball ; volet ball</i>)	5 000,00€
Ville de Baie Mahault	Demande de partenariat pour l'organisation du triathlon à Baie-Mahault	15 000,00€
TOTAL		102 500,00€

POLITIQUE DE LA VILLE (Enveloppe complémentaire)

Demandeur	Action	Montant alloué
Service des Equipes de Prévention Spécialisée et d'Insertion Ville des Abymes	Courrier du 27 février 2015 - Demande d'aide financière pour l'organisation d'un séminaire de réflexion sur les pratiques professionnelles, qui aura lieu les 23 et 24 avril 2015 à l'Espace Régional	1 500,00€
TOTAL		1 500,00€

ACTION ÉCONOMIQUE INTÉRESSANT PLUS D'UNE COMMUNE		
Demandeur	Action	Montant alloué
Association Gwadeloup Groove Ville des Abymes	Courrier du 28 janvier 2015-Demande d'aide financière pour l'organisation de la 7 ^{ème} édition de la manifestation " <i>première rencontre autour du piano</i> ", du 6 au 12 juin 2015 sur le territoire de l'agglomération	5000,00€
Laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications (LAMIA) Ville de Pointe-A-Pitre	Courrier du 06 février 2015 - Demande d'aide financière pour l'organisation de la conférence " <i>International Graphonomics Society</i> ", du 21 au 24 juin 2015 dans les villes de Pointe-A-Pitre et Saint-Claude	2000,00€
TOTAL		7 000,00€

AUTRES DEMANDES		
Demandeur	Action	Montant alloué
Maison des Jeunes et de la Culture des Abymes Ville des Abymes	Courrier du 17 mars 2015 - Demande d'aide financière pour une participation au championnat de scrabble de France, à Vichy les 12 et 13 mai 2015 et le championnat du monde de scrabble à Louvain-La-Neuve en Belgique, du 18 au 25 juillet 2015	1 000,00€
ANTILLES MEDIA Ville des Abymes	Demande d'aide financière pour l'organisation de la 2 ^{ème} édition " <i>Haïti compas</i> " au stade des Abymes le 09 mai 2015	20 000,00€
TOTAL		21 000,00€

ARTICLE 3 - D'imputer ces crédits sur le budget principal 2015 de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence - Chapitre 65 (*Autres charges de gestion courante*) – Comptes 657 341 (*Subventions de fonctionnement aux organismes – Communes membres du groupement à fiscalité propre*) et 6574 (*Subventions aux associations*).

ARTICLE 4 - D'autoriser Monsieur le Président à signer avec les villes membres, les associations et organismes les conventions de partenariat.

ARTICLE 5 – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 6 – Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable public de la Trésorerie Abymes/Gosier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, Monsieur le Député-Maire de la Ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable public de la Trésorerie Abymes/Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

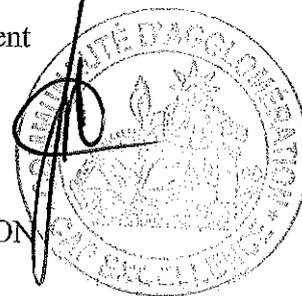
Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 15 MAI 2015

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 18 MAI 2015
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le
- Délibération transmise à la Trésorerie d'Abymes/Gosier, le 19 MAI 2015

